

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA  
COMMISSION DE JEUNES  
TENUE LE 29 AVRIL 2024 A HONFLEUR**

Présents : Emmanuel ALLIGIER, Serge BARTHE, Philippe BRISARD, Marianne CLIQUET, Max COQUIN, Martine EL ABED, Adrien LAHOUSSE.

Excusée : Maud ROBERT.

Invités : Sylvie DURIN, Michel DANIERE, Bruno JACQUOTTET, Jean-Christophe SAVARY.

Rapporteur de séance : Max COQUIN

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 février 2024 :**

Le CR de la réunion du 12 février 2024 a été validé par consultation électronique, avant diffusion élargie.

**1) CREATION DE LA COMPETITION 21M BALLE VERTE :**

La DTN a officialisé la compétition balle verte 9 et 10 ans sur terrain de 21 mètres en laissant la possibilité de laisser sur terrain de 23,77 M jusqu'à 18 ans.

Après sondage auprès de l'ETR et validation de la commission, la règle imposera en 2025 le terrain de 21 M pour tous les verts de Normandie.

**2) RETOUR SUR LE STAGE DES CTR ET LA COMMISSION FEDERALE JEUNES :**

Lors du stage des CTR du 11 au 14 mars à Toulouse, la ligue de Normandie a été valorisée par le parcours **exceptionnel** de Daniel JADE, qui continue actuellement sa progression sur le circuit ITF Junior.

De même, la ligue continue à briller à travers les performances de :

- Thiago CARMASOL avec une 3<sup>ème</sup> victoire en Tournoi National 11 ans, son parcours sur le circuit Tennis Europe U12 (¼ de finale au TCBB, et 2 tours passés à Auray) et en équipe de France 11 ans.
- Maxence DESTAPPE finaliste au tournoi Tennis Europe de BRESSUIRE en simple et en double.

Il faut ajouter les progressions de Timéo MALANDAIN, Romane MOREL et Laura POP qui retrouve le chemin de la victoire, et également les bons résultats d'Hippolyte AMICE et Louis KOSAK.

Rappel des dates de retour à la DTN des qualifiés au championnat de France 2024 : le 20 mai pour les 11/12 + 13/14 ans, et le 24 juin pour les 15/16 + 17/18 ans.

**En 2025, les dates de retour des qualifiés à la DTN seront : le 19 mai pour les 11/12 + 13/14 ans, et le 30 juin pour les 15/16 + 17/18 ans. L'Ascension étant fixée le jeudi 29 mai, il est décidé d'avancer les finales de nos challenges couleurs et des 11/18 ans, les 7, 8 et 9 mai 2025.**

Pratiqué dans les compétitions internationales jeunes, le « No Let » sera appliqué aux championnats de France dans les catégories de 11 à 18 ans, et dans les principaux tournois nationaux de ces âges, sans être imposé dans les règlements et dispositions spécifiques jeunes. Cela deviendra le cas lorsque, d'ici 2 à 3 ans, ce dispositif sera appliqué aux professionnels.

Un tour de table est effectué sur le fonctionnement et l'articulation des Commissions départementales et régionales jeunes, puis un retour des ateliers CTR et l'évolution de la compétition pour la saison 2025.

Communication : elle est à relancer pour les matches libres et la compétition Galaxie tennis.

Au sein des clubs : il faut replacer un temps de match en complément de la séance (comme en sport collectif), en format jeux et sets (pas seulement en points), et comptabiliser les matches libres rouges (hors classement fédéral).

Formation des enseignants : sur l'organisation des matchs de compétition.

Evolutions 2025 : début de la compétition à 7 ans (orange préconisé) ~ allers/retours possibles entre orange et vert pour les NC et 4<sup>ème</sup> série ~ compétition orange ouverte aux autres couleurs (rouge vert) ~ ouverture de la compétition 18m orange aux 11 ans et + ~ officialisation de la compétition 21m vert à partir de 9 ans ~ classement à 30/4 pour jouer en jaune (au lieu de 30/3) ~ les rouges ne pourront plus jouer en orange.

#### **Intervention de la commission de classement :**

En orange, création des échelons 40/1 et 40/2 au 01/09/2024, il faudra gagner 4 matchs orange / vert / jaune pour être 40/2, 8 matchs pour être 40/1 et 12 pour être 40, en simple ou en double (hors WO).

Pour être 40 en jouant vert ou jaune, il faudra battre un joueur classé 40 en simple, ou obtenir une victoire en « perf » en double, ou 12 victoires en orange / vert / jaune.

Pas de descente possible à 40, 40/1, 40/2, les 3 classements valent 18 points en double.

Question : pourquoi n'y a-t-il pas de bonus champion départemental jeune ?

Réponse : avec l'application des qualifications d'office ou Wild-Card au championnat régional de certaines ligues, les meilleurs ne participent pas au championnat départemental. Il en est de même en seniors plus, contrairement aux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries.

### **3) CHALLENGES – ORANGE – VERT – JAUNE – mercredi 8 mai :**

La phase régionale regroupe 8 enfants par couleur et par sexe. Chaque comité dispose d'une place par catégorie, les 3 autres sont attribuées par l'ETL, à condition que l'enfant ait obligatoirement joué la phase départementale pour bénéficier de cette invitation en favorisant les plus jeunes : 2017 en Orange, 2016 en Vert, et 2015 en Jaune.

Il y aura 48 enfants (24 filles + 24 garçons) pour 6 TMC de 8, au format 5 en Orange, 6 en Vert et 2 en Jaune. Chaque enfant recevra une serviette éponge logotée « Ligue de Normandie ».

Les rencontres Orange se joueront sur terrains de 18 m, les Vert sur terrains de 21 m et Jaune terrains normaux.

Seront présents 5 ou 6 membres de l'ETL et 4 ou 5 membres de la commission.

Les lots et trophées ont été commandés en relation avec Sylvie, Jean-Christophe, Alain, et Max.

Les enfants sont convoqués à 9h00, réunion « place des parents dans la compétition » avec Christophe JAMOTS à 9h15 ou sur rendez-vous individualisé, et début des matchs à 10h00.

Les sélections Filles et Garçons et la présentation de l'organisation sont distribuées en séance, les convocations du mercredi 8 mai à Honfleur seront envoyées par Sylvie le 30 avril.

Philippe BRISARD est désigné juge arbitre des 6 TMC.

### **4) ETUDE DES DEMANDES DE WILD-CARD :**

Rappel des Wild-Cards accordées le 12 février :

- 11/12 ans garçons : Thiago CARMASOL
- 13/14 ans filles : Elise LESIGNE
- 15/16 ans filles : Laura-Valentine POP
- 13/14 ans garçons : Daniel JADE
- 17/18 ans filles : Elena MICHEL

Trois cas sont examinés et validés par la commission :

- 17/18 ans filles : Elena MICHEL partie de Mondeville ne participera pas.
- 15/16 ans filles : suite à un « Bug » sur le tableau des qualifiés, Ilena BEAUVAIS est requalifiée.
- 13/14 ans garçons : blessé lors du championnat départemental, Hippolyte AMICE obtient une wild-card à condition de présenter un certificat médical de reprise de compétition en début de semaine prochaine.

## **5) ELABORATION DES TABLEAUX DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 11/18 ANS :**

Contrairement à l'an passé, le « No Let » sera appliqué aux championnats de France dans toutes les catégories de 11 à 18 ans. En conséquence, il est décidé de l'appliquer lors du championnat régional, de la même façon.

Les tableaux élaborés sont provisoires et ne seront définitifs que le 9 mai à 9h00, car ils pourraient être modifiés ou refaits en cas de forfait d'un ou plusieurs joueurs.

Rappel des critères d'élaboration des tableaux depuis 2018 :

L'ordre est le suivant : le classement FFT des joueurs puis, en cas d'égalité, le classement ITF ou Tennis Europe puis, priorité à un champion départemental sur un finaliste, puis à un champion de Normandie l'année précédente, avec répartition géographique (1 dans chaque moitié s'il y a 2 représentants d'un même département), puis avis des CTR, et enfin le tirage au sort.

Les 8 tableaux sont conçus sur l'AEI du juge arbitre, avec utilisation du tirage au sort si besoin.

Le classement mensuel du mois de mai sortant le mardi 7, les tableaux sont établis avec celui d'avril.

## **6) POINT SUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE NORMANDIE 11/18 ANS :**

Convocations : elles seront envoyées par le juge-arbitre avec le logiciel MOJA le 1<sup>er</sup> mai après-midi.

Les 8 tableaux seront affichés et mis sur le site le 1<sup>er</sup> jour des rencontres.

Le début des matchs est fixé à 10h00 le jeudi et 9h00 le vendredi.

Entretien des courts : les arbitres et organisateurs solliciteront les joueurs pour qu'ils passent la traîne et balayent les lignes à la fin de leur match, l'arrosage éventuel sera assuré par l'organisation.

Permanences médicales : elles seront assurées par Ferdinand AZNAR le jeudi et Guillaume LEVAVASSEUR le vendredi. La trousse médicale a été complétée par Sylvie.

Arbitres : 11 arbitres qualifiés seront présents le jeudi et 8 le vendredi.

Max et Marianne assureront la désignation des arbitres sur le championnat.

Les Superviseurs : si quelques parties ne sont pas arbitrées, ils ont délégation pour appliquer le code de conduite, (avertissement, point de pénalité) en prévenant le Juge arbitre (pas de coaching ...).

Déjeuner / buffet : des repas avec un plat chaud seront préparés par un traiteur d'Honfleur. Le service sera assuré au club house de 11h30 à 14h30 pendant le championnat par Valérie DANIERE aidée par l'organisation.

Le déjeuner sera offert à quelques BE présents (tickets gérés par la Ligue).

Remise des Trophées : prévue vendredi soir après les 8 finales, suivie d'un pot de clôture assuré par la Ligue (biscuits sucrés, cidre, coca, et jus de fruits).

Les qualifiés pour le championnat de France se verront offrir un sweat marqué « Ligue de Normandie », après définition des tailles (à enregistrer après les finales).

Récompenses : lors de l'accueil des joueurs, une casquette marquée « ligue de Normandie » leur sera remise.

Les trophées remis ont été réceptionnés du fournisseur.

Pour les récompenses, des sacs à dos ont été achetés chez HEAD.

Challenge Robert VIGOR : la coupe gagnée par la Seine-Maritime en 2023 est remise en jeu, le décompte des points sera assuré par Marianne et Serge.

Rappel : le Challenge Robert VIGOR est attribué au comité qui a obtenu les meilleurs résultats bruts sur le championnat, suivant le barème appliqué depuis 2014 : vainqueur 10 points, finaliste 5 points, ½ finaliste 3 points, ¼ de finaliste 1 point, à condition que le joueur dispute un match (0 point s'il est WO à son 1<sup>er</sup> tour).

Le même décompte est appliqué pour chaque tableau des « challenges couleurs », et les points additionnés au total 11/18 ans pour l'attribution du Challenge Robert VIGOR 2023.

Un challenge honorifique permet également de citer les 3 clubs ayant obtenu le plus de points, suivant le décompte utilisé pour le challenge Robert VIGOR.

Brochures tableaux : quelques éditions seront préparées par Sylvie avec la collaboration de Michel.

Intendance : Alain GRIPON mettra à notre disposition le mur d'images, les flammes, l'appareil photos et la sono. Le nettoyage des sanitaires sera également organisé pendant la compétition.

### **7) CREATION D'UNE CHARTE « FACEBOOK » A DESTINATION DES PARENTS :**

Suite à la parution sur le Facebook de la Ligue d'une charte du joueur d'équipe, et l'idée émise par un internaute d'en élaborer une pour les parents des jeunes joueurs, la commission des DE référents a été chargée de sa préparation.

A cet effet, la commission des jeunes a transmis celle affichée depuis plusieurs années lors des championnats de Normandie, intitulée « conseils aux parents », mais également celle du CD76 dite « guide du spectateur ».

Les DE référents échangent actuellement sur leur groupe WhatsApp, avant de se voir en Visio mi-mai pour finaliser le document, pour une publication par le service communication de ligue.

### **8) CONDITIONS DE SUIVI EN COMPETITION DES ENSEIGNANTS - HARMONISATION :**

Suite à un déplacement des comités 14 et 76 pour suivre des jeunes U8 à Lomme, des disparités sont apparues concernant la prise en charge des frais d'enseignants de club, y compris indemnités salariales.

Les CTR insistent pour que ce dernier point soit harmonisé à l'échelle de la ligue, dans le but de responsabiliser les enseignants sur la formation de leurs meilleurs jeunes au niveau inter-régional, voire plus.

A cet effet, l'exemple du Calvados qui indemnise le club sur le tarif horaire du DE, au moyen d'une convention, peut servir de modèle aux autres comités.

Marianne transmettra aux collègues des départements les éléments pour faire progresser cette harmonisation.

### **9) QUESTIONS DIVERSES :**

- Néant.

Fin de la réunion à 21h00.

Prochaine réunion de la Commission :  
A fixer en septembre, à Honfleur

Max COQUIN  
Président de la Commission

